Zeitschrift: Bulletin de la Société Vaudoise des Sciences Naturelles

Herausgeber: Société Vaudoise des Sciences Naturelles

Band: 10 (1868-1870)

Heft: 62

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 18.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

RAPPORT

SUR LA MARCHE DES TRAVAUX DE LA COMMISSION

DES

BLOCS ERRATIQUES

par

J.-J. LOCHMANN, ing.

(Pl. 6 à 8.)



Dans sa séance du 28 janvier 1868, la Société vaudoise des sciences naturelles considérant l'intérêt scientifique qui se rattache à l'étude du terrain et des blocs erratiques, a nommé une Commission chargée:

- 1º D'étudier les terrains erratiques du Canton de Vaud et particulièrement les blocs, conformément au programme de la Commission géologique fédérale.
- 2º De recueillir les renseignements nécessaires pour dresser une carte des blocs erratiques du Canton de Vaud, conformément au programme de MM. Soret et Favre, à Genève.
- 3º De pourvoir autant que possible à la conservation des blocs erratiques les plus remarquables de notre Canton.

Cette Commission a été composée de

MM. Ph. De la Harpe, docteur, président.

J.-J. Lochmann, ingénieur, secrétaire.

E. Renevier, professeur.

F.-A. Forel, docteur.

Piccard, commissaire général.

Cette Commission vient aujourd'hui rendre compte de la marche qu'elle a suivie et de l'état d'avancement de son travail, renvoyant son rapport scientifique et complet au moment où elle aura tenminé sa tâche.